

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 256-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.304

Déposée le: 23.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Galerie de sécurité du tunnel de Leissigen (A8): meilleures conditions de circulation dès 2022 sur le tronçon Leissigen-Kandertal ?

Situé sur la rive gauche du lac de Thoun, le tunnel de Leissigen (A8) sera équipé d'une galerie de sécurité dans le cadre de travaux qui s'étendront de 2018 à 2022. La situation fait actuellement l'objet d'améliorations en ce qui concerne les issues de secours. A cette fin, la portion de route qui débute peu après Leissigen en direction de Krattigen au-dessus du bâtiment de BKW a été élargie sur un tronçon de quelques mètres.

L'itinéraire Leissigen-Krattigen-Aeschi-Mülenen permet à des véhicules provenant du Brünig de se diriger vers le Kandertal et le transport autos au Lötschberg. Cela fait un certain temps que ces itinéraires sont également empruntés par des cars qui transportent des touristes en provenance d'Asie depuis l'aéroport de Milan jusqu'à Interlaken. Cette route servant également de déviation en cas d'accident sur l'A8 le long du lac, la traversée de Krattigen a été équipée dans le passé de passages piétons aux endroits requis et tout le tronçon en direction d'Aeschi – Mülenen a été élargi il y a une année. Cela a représenté un réel soulagement pour tous les usagers de la route.

Il reste néanmoins des goulets d'étranglement sur le tronçon Leissigen – Krattigen, et cela provoque sans cesse des situations dangereuses entre les véhicules, mais aussi entre ces derniers et les cyclistes, sur une portion de route trop étroite d'environ 200 mètres de long.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il prévu de mettre fin à ces goulets d'étranglement dans le cadre de la construction des issues de secours de la galerie de sécurité de l'A8 ?
2. Si oui, quand ces travaux de construction seront-ils effectués ?
3. Si non, pourquoi ces déficits en matière de sécurité ne sont-ils pas comblés ?

Destinataire

- Grand Conseil